

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 à 18 h 30

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 18 septembre 2019 à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 11 septembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : M. TREY D'OUSTEAU Pierre, Mr AMELING Christian, Mme BARRAULT Simone, M. VINDIS Marcel, Mme LAPEYRE Jacqueline, Mr MEYNARD Jean-Claude, Mme JUILLIA Jacqueline, Mr ZALATEU Jean-Jacques, Mme VERLHAC Jacqueline, Mme OGIER Marie, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme TOBELI Sylvie, Mme LAMY Laurence, Mr VIDAL Jean-Christophe, Mme LAMARTINE-GEOFFROY Céline, Mme CHATOT Magali, Mme VILLA Pierrette, Mr DEGUIN Gérard, Mme FERRAND Isabelle, Mr SIMONITI Jean-Claude, Mme BIFFIGER PEYRANI Isabelle, Mr RAYSSAC Pascal, Mr VINCENT Jeanne.

Etaient représentés :

- Monsieur LEMAIRE Jean-Marc pouvoir à Monsieur VINDIS Marcel.
- Monsieur BORDES Michel pouvoir à Madame VERLHAC Jacqueline.
- Monsieur LAUZZANA Michel pouvoir à Monsieur TREY D'OUSTEAU Pierre.
- Madame PAILHORIES Anne pouvoir à Monsieur AMELING Christian.

Absents :

- Madame ALEMAN Marie-Noëlle.
- Monsieur DUBOIS Louis Paul.

Monsieur SIMONITI Jean-Claude a été désigné secrétaire de séance.

2019.61 - OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGGLOMERATION D'AGEN AU TITRE DE LA COHESION SOCIALE POUR LA CREATION D'UN POINT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE.

VOTE : Pour : 27

Mes Chers Collègues,

I. Exposé des motifs :

Dans le cadre de l'adoption du budget 2019 de l'Agglomération d'Agen, 50 000 € supplémentaires ont été alloués au budget de la cohésion sociale au bénéfice d'actions « Solidaires » innovantes portées par les communes membres répondant aux besoins des habitants.

Les thématiques pouvant être subventionnées :

- ⇒ La fracture numérique et l'aide aux démarches administratives dématérialisées,
- ⇒ L'aide au transport, à la Mobilité,
- ⇒ Les actions en faveur du lien social en privilégiant l'intergénérationnel et la mixité sociale

Face à la recrudescence des sollicitations des administrés pour une aide aux démarches administratives dématérialisées, la Collectivité a décidé de s'orienter vers la 1^{ère} thématique pour lutter contre la fracture numérique et apporter de l'aide aux démarches administratives.

Je vous remercie, mes Chers Collègues, de bien vouloir délibérer et d'autoriser Monsieur le Maire à :

- **CREER** un point d'accueil pour accompagner les administrés dans leurs démarches dématérialisées
- **SOLLICITER** la participation de l'Agglomération d'Agen au titre des crédits de la cohésion sociale « actions spécifiques » pour l'action de lutte contre la fracture numérique présentée en **ANNEXE 7**, et pour un montant de **1 600 €**.
- **SIGNER** tout acte afférent à ces demandes de subventions.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

AUTORISE Monsieur Le Maire à créer un point d'accueil pour accompagner les administrés dans leurs démarches dématérialisées.

SOLLICITE la participation de l'Agglomération d'Agen au titre des crédits de la cohésion sociale « actions spécifiques » pour l'action de lutte contre la fracture numérique présentée en annexe et pour un montant de 1 600 €.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout acte afférent à ces demandes de subventions.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois
à compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 24 septembre 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre TREY D'OUSTEAU

Le Premier Adjoint,

Christine AMELLING

